



MERCREDI 1^{ER} MAI 2019

UNITAIRE, SOLIDAIRE, REVENDICATIF !

Le 1er mai est une journée d'action et de mobilisation internationale pour les droits des travailleur-se-s, le progrès social, la paix et la solidarité.

Dans la continuité des nombreuses luttes menées, il s'agit de poursuivre et amplifier les batailles pour que les urgences sociales et climatiques soient enfin prises en compte par le gouvernement et le patronat.

Aujourd'hui, 9 millions de personnes vivent avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté dont 6 millions sont privé-e-s d'emploi, et de nombreux-ses jeunes sont en situation de précarité.

Dans le même temps des dividendes de plus en plus importants sont versés aux actionnaires. C'est une autre répartition des richesses qu'il faut mettre en œuvre ainsi qu'une fiscalité plus juste et plus progressive.

A l'inverse des choix politiques actuels, il est urgent de revaloriser les salaires du privé et du public, les minima sociaux et les pensions, développer des services publics de qualité sur tout le territoire, gages de cohésion sociale et de plus d'égalité, d'établir une protection sociale de haut niveau,



socle de notre modèle social basé sur la solidarité, créer des emplois de qualité dans le privé comme dans le public et assurer l'égalité professionnelle, permettre la réussite de tous les jeunes et l'accès à un haut niveau de qualification à toutes et tous ainsi que l'autonomie de la jeunesse, une éducation émancipatrice, gratuite sans restriction de nationalité.

Les injustices sociales explosent et sont étroitement liées aux risques environnementaux que personne ne peut plus ignorer et qu'il faut prendre en compte.

Réchauffement climatique, perte considérable de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, pollutions des océans, usage immodéré de produits phytosanitaires, dissémination de perturbateurs endocriniens...

Les dégradations sont nombreuses et atteignent souvent des seuils d'irréversibilité à court terme. Les conséquences pour les populations sont de plus en plus dramatiques. Il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour permettre une transition environnementale juste socialement.

Le gouvernement doit agir sans délai et à grande échelle pour permettre la construction d'une société plus juste, plus solidaire, non discriminante qui réponde aux questions environnementales, sociales et de santé sans les dissocier.

RÉPRESSION SYNDICALE

RESTRICTION DU DROIT À MANIFESTER

ON DIT STOP !

Abrogation de la loi !

Si la loi est votée par le Parlement au nom du peuple français, elle ne peut et elle ne doit pas porter atteinte à la libre expression du peuple. La loi adoptée par l'Assemblée nationale qui prétend encadrer le droit de manifester reste, malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel, une atteinte grave aux libertés publiques et à l'équilibre des pouvoirs.

Les violences contre les personnes, les biens, les institutions qui ont eu lieu ne peuvent justifier que l'Exécutif s'arroge des pouvoirs exorbitants. Participer à une manifestation ne saurait signifier le risque pour chacun et chacune d'entre nous d'être poursuivi, fiché et condamné pénalement comme financièrement.

Soumettre les participant-e-s à une manifestation à une fouille systématique, faire d'un visage en partie couvert, alors que nous sommes arrosés de gaz lacrymogène, un délit, persister dans l'usage d'armes qui mutilent, est inacceptable. Pourtant c'est la loi inique portée par le gouvernement et votée par les député-e-s, dont la totalité des élu-e-s de notre département. Ce sont autant d'empêchements à l'exercice d'un droit essentiel en démocratie : celui de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion.

Cette loi de circonstance porte un lourd risque d'arbitraire des gouvernements d'aujourd'hui comme de demain, **nous en demandons l'abrogation.**

Les organisations **CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNEF et UNL** s'engagent à lutter, avec la même force, au renforcement des libertés publiques et contre toute restriction du droit à manifester, à s'exprimer et à s'organiser.

Elles condamnent les répressions syndicales envers les salarié-e-s et les jeunes, organisées par le patronat et le gouvernement. Elles dénoncent fortement les mesures répressives et parfois violentes déployées par le gouvernement dans le but de faire taire le fort mécontentement et la grande exaspération du plus grand nombre.

Décidées à construire les mobilisations unitaires afin d'obtenir des avancées et cesser toutes les régressions sociales et environnementales, de lutter contre la montée de l'extrême droite, ensemble et dans l'unité, les organisations appellent à une forte journée de mobilisation ce 1er mai sur l'ensemble du territoire, pour l'amélioration des droits des travailleur-se-s, pour le progrès social, la paix et la solidarité.

**Syndicat CGT NMCA
33 Avenue Jean Médecin
06000 NICE
04.97.13.24.11 Ou 04.89.98.14.51
L'Arénas – Immeuble le Phare
405, promenade des Anglais
06202 Nice cedex 3 BP 3087
Syndicat.cgt@ville-nice.fr**